

L'instance de démocratie sanitaire en santé environnement en Nouvelle-Aquitaine









Les missions de l'ORSE :

- Favoriser le partage de connaissances sur des situations régionales et locales en santé environnement
- Répondre au besoin de concertation et de médiation au plus proche des territoires
- ✓ Être force de proposition d'actions et outil d'aide à la décision dans la mise en place de politiques de réduction des impacts environnementaux sur la santé

L'ORSE: une gouvernance multi-partenariale

L'ORSE est une instance placée sous le patronage de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) et pilotée par l'Agence régionale de santé (ARS).

C'est un outil à part entière du plan régional santé environnement.









L'ORSE est animé par l'Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine.

La composition de l'ORSE :



Le Bureau de l'ORSE se compose de 7 membres

- L'Agence régionale de santé (ARS)
- La Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA)
- La Préfecture de région ou son représentant
- Le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine
- L'Observatoire régional de la santé (ORS)
- Santé publique France en région Nouvelle-Aquitaine
- France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine (FASNA)

















32 membres permanents de l'ORSE répartis en 5 collèges :

- Les services de l'Etat et organismes publics
- Les collectivités territoriales
- Les instances participatives et unions professionnelles
- Les organismes de recherche et d'observations
- Les associations et représentants d'usagers

Les outils de l'ORSE :

- Des séances plénières d'information et sensibilisation, à visée régionale, abordant plusieurs thématiques: pesticides, perturbateurs endocriniens, résidus médicamenteux dans les eaux et antibiorésistance, qualité de l'air intérieur, ondes électromagnétiques, changement climatique,...
- Des déclinaisons locales prenant en compte les singularités de certains territoires faisant remonter à l'ORSE leurs problématiques spécifiques. Une restitution de données quantitatives et qualitatives dans le cadre d'une concertation entre acteurs locaux, afin de faire émerger un consensus sur les enjeux de santé liée à la thématique abordée et d'accompagner la mise en place d'actions territoriales.

Points d'étapes de la réalisation d'une déclinaison locale :





ÉTAPE 1

Demande de déclinaison locale formulée à l'aide d'une fiche saisine par une DD ARS, un élu local, une association, un CTS ou par contact direct avec l'ORSE

ÉTAPE 2

Validation en Bureau de la tenue de la déclinaison locale après accord de la préfecture de département, de la DD ARS, et du territoire concerné



ÉTAPE 3

Rencontre avec les acteurs locaux, définition des enjeux en santé environnement



ÉTAPE 5

Séance de restitution auprès de tous les acteurs locaux concernés par la thématique ciblée et échanges sur les constats et les actions à mettre en place



ÉTAPE 4

Réalisation d'un diagnostic territorial

Exemple de déclinaison locale :

pesticides et santé en Sud-Gironde.

- Un site internet dédié au partage de connaissances en santé environnement. Une mise à disposition dématérialisée des travaux de l'ORSE: comptes-rendus de séances, replay de webinaires, version numérique de l'État des lieux santé-environnement NA.
- Une application web donnant accès à un **observatoire de cartographie dynamique et statistique en santé environnement**. La possibilité d'accéder à plus de 300 indicateurs environnementaux, sanitaires, socio-démographiques sur la situation régionale restitués à une échelle territoriale fine.

OBSERVATOIRE DE CARTOGRAPHIE DYNAMIQUE :

Un outil d'open data en santé environnement https://geoclip.ors-na.org/





ORSE Nouvelle Aquitaine 4, avenue de la Révolution 87000 Limoges



orse@ors-na.org



05 55 32 13 21



www.observatoiresanteenvironnement-na.fr

